

MAIF RETRAITE CROISSANCE DURABLE

Reporting Mensuel - Actions - décembre 2019



Maif Retraite Croissance Durable est un fonds nourricier de Maif Croissance Durable. L'objectif du fonds est d'obtenir à long terme une surperformance par rapport à l'indice Euro Stoxx 50 grâce, notamment, à l'utilisation de critères extra-financiers. Néanmoins, l'approche long terme dans laquelle s'inscrit l'objectif de gestion et l'utilisation de coefficients de sur ou sous pondération aux valeurs composant le portefeuille peuvent induire des écarts de performance avec l'indicateur de référence.

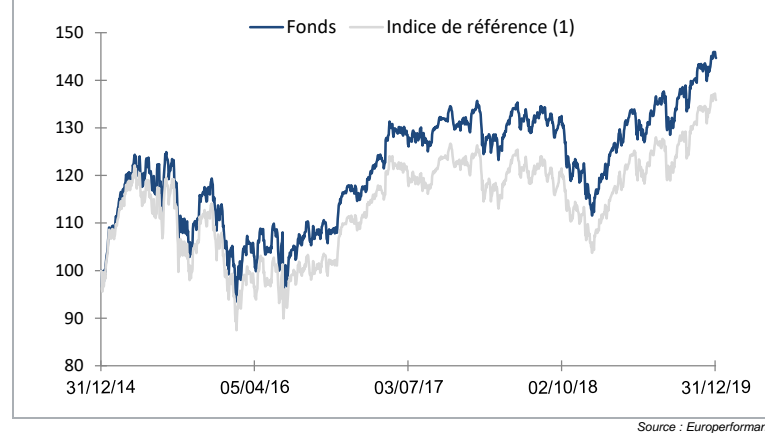
Chiffres clés au 31/12/2019

Valeur Liquidative (en euros) :	22,35
Actif net de la Part (en millions d'euros) :	13,80
Taux d'exposition actions (en engagement) :	95,42%

Caractéristiques du fonds

Code ISIN :	FR0010091660
Ticker :	MRC DURC FP Equity
Classification AMF :	Actions de pays de la zone Euro
Classification Europerformance :	Actions euro général
Indice de référence ⁽¹⁾ :	Euro Stoxx 50 (C) DNR
Principaux risques :	Risques de capital et performance Risque de marché : actions, taux Risque de change
Société de gestion :	OFI ASSET MANAGEMENT
Gérant(s) :	Frédéric MESCHINI
Forme juridique :	FCP
Affectation du résultat :	Capitalisation
Devise :	EUR
Date de création :	02/07/2004
Horizon de placement :	Supérieur à 5 ans
Valorisation :	Quotidienne
Limite de souscription :	J à 12h
Limite de rachat :	J à 12h
Règlement :	J + 2
Commission de souscription :	Néant
Commission de rachat :	Néant
Commission de surperformance :	Néant
Frais courants :	0,98%
Dépositaire :	SOCIETE GENERALE PARIS
Valorisateur :	SOCIETE GENERALE SECURITIES SERVICES

Evolution de la performance sur 5 ans glissants



Profil de risque

Niveau : 1 2 3 4 5 6 7

Performance sur le mois

	1,22%	Fonds
	1,20%	Indice de référence (1)

Source : Europerformance

Performance depuis le début de l'année

	26,70%	Fonds
	28,20%	Indice de référence (1)

Source : Europerformance

Performances & Volatilités

	Depuis création		3 ans glissants		1 an glissant		Année 2019		6 mois	3 mois
	Perf.	Volat.	Perf.	Volat.	Perf.	Volat.	Perf.	Volat.	Perf.	Perf.
MAIF RETRAITE CROISSANCE DURABLE	123,50%	19,60%	24,03%	11,93%	26,70%	11,69%	26,70%	11,69%	8,23%	4,15%
Indice de référence ⁽¹⁾	130,08%	20,25%	23,11%	12,80%	28,20%	12,47%	28,20%	12,54%	8,35%	5,15%

Source : Europerformance

Performances mensuelles

	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année	Indice
2014	-2,63%	5,00%	-0,06%	0,64%	2,50%	-0,94%	-3,34%	1,37%	0,58%	-3,07%	4,42%	-2,34%	1,71%	4,01%
2015	7,44%	8,43%	2,50%	-0,16%	1,09%	-3,38%	4,28%	-8,53%	-4,78%	9,42%	3,13%	-5,75%	12,49%	6,42%
2016	-6,50%	-2,95%	2,41%	1,61%	2,62%	-7,84%	4,64%	2,83%	-0,24%	1,38%	-0,18%	6,88%	3,68%	3,72%
2017	-1,72%	2,15%	6,14%	2,45%	1,17%	-2,11%	1,03%	-0,76%	4,35%	1,72%	-2,41%	-1,09%	11,04%	9,15%
2018	2,95%	-3,93%	-1,57%	5,24%	-2,29%	0,35%	3,33%	-2,50%	-0,35%	-6,99%	-0,37%	-5,67%	-11,84%	-12,03%
2019	5,22%	4,74%	1,80%	4,50%	-5,13%	5,25%	1,40%	-1,19%	3,72%	0,42%	2,46%	1,22%	26,70%	28,20%

Source : Europerformance

(1) Indice de référence : Euro Stoxx 50 (C) DNR

Document d'information non contractuel. Le présent document ne s'adresse qu'aux porteurs de parts ou actions du présent OPC. Les informations contenues dans ce document ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Seuls le prospectus complet de l'OPC et ses derniers états financiers font foi. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances présentées incluent l'ensemble des frais hors commission de souscription et rachat. L'investissement dans l'OPC présente des risques liés à la variation de la valeur des parts ou actions de l'OPC dues aux fluctuations du marché, les investissements réalisés pouvant donc varier tant à la hausse qu'à la baisse et les souscripteurs de l'OPC pouvant par conséquent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Ce document n'a aucun caractère contractuel et ne fournit des informations qu'à titre indicatif. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus communiqué à l'AMF préalablement à son investissement. La société de gestion ne garantit pas que les informations contenues dans ce document sont exactes, complètes et à jour malgré le soin apporté à sa préparation. Aucune responsabilité ne pourra être encourue du fait de pertes subies par les souscripteurs ayant fondé leur décision d'investissement sur ce seul document. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur. Pour tout renseignement complémentaire relatif à l'OPC, le souscripteur pourra s'adresser à OFI Asset Management (22, rue Vernier 75017 Paris).

CONTACT • Département commercial • 01 40 68 17 17 • contact@ofi-am.fr

OFI Asset Management • Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 92-12 • N° de TVA intra-communautaire : FR 51384940342 •
S.A à Conseil d'Administration au capital de 42 000 000 Euros • APE 6630Z 22 rue Vernier 75017 Paris •
Tél. : + 33 (0)1 40 68 17 17 • Fax : + 33 (0)1 40 68 17 18 • www.ofi-am.fr



MAIF RETRAITE CROISSANCE DURABLE

Reporting Mensuel - Actions - décembre 2019



MAIF RETRAITE CROISSANCE DURABLE étant un fonds nourricier, les données ci-apès sont celles du fonds maître.

10 Principales Lignes (hors liquidités)

Libellé	Poids	Performances	Contributions	Pays	Secteur
ASML	4,98%	6,76%	0,32%	Pays-Bas	Technologie
L OREAL	3,70%	2,05%	0,08%	France	Biens de conso. courante
AXA	3,44%	1,68%	0,06%	France	Assurance
TELEPERFORMANCE	3,40%	1,12%	0,04%	France	Industrie
SCHNEIDER ELECTRIC	3,34%	4,45%	0,14%	France	Industrie
CRH PLC	2,94%	2,71%	0,08%	Irlande	Construction
ALLIANZ	2,84%	0,48%	0,01%	Allemagne	Assurance
ENEL	2,80%	3,15%	0,09%	Italie	Services aux collectivités
INTESA SANPAOLO	2,72%	2,09%	0,06%	Italie	Banques
SAP	2,58%	-2,56%	-0,07%	Allemagne	Technologie
TOTAL	32,75%		0,80%		

Source : OFI AM & Factset (Classification ICB - Niveau 2)

3 Meilleures contributions sur le mois

Libellé	Poids	Performances	Contributions	Pays	Secteur
ASML	4,98%	6,76%	0,32%	Pays-Bas	Technologie
INDITEX	1,76%	11,29%	0,18%	Espagne	Distribution
SCHNEIDER ELECTRIC	3,34%	4,45%	0,14%	France	Industrie

Source : OFI AM & Factset (Classification ICB - Niveau 2)

3 Moins bonnes contributions sur le mois

Libellé	Poids	Performances	Contributions	Pays	Secteur
TELEFONICA	1,24%	-10,43%	-0,15%	Espagne	Télécoms
ORANGE	0,85%	-12,53%	-0,12%	France	Télécoms
KONINKLIJKE KPN NV	1,50%	-5,90%	-0,10%	Pays-Bas	Télécoms

Source : OFI AM & Factset (Classification ICB - Niveau 2)

Principaux mouvements du mois

Achats / Renforcement		
Libellé	Poids M-1	Poids M

Source : OFI AM

Ventes / Allègement		
Libellé	Poids M-1	Poids M

Source : OFI AM

Commentaire de gestion

Les indices actions ont salué ce mois-ci les avancées sur les dossiers UK (victoire écrasante des conservateurs aux élections générales anticipées) et US/Chine (accord de phase 1). Cette désescalade des risques a profité principalement au segment des petites et moyennes valeurs. Plus généralement, l'année aura marqué les esprits de par sa performance boursière inattendue tandis que le dernier trimestre aura donné un avantage au style value (soit un écart de +150bps par rapport au style croissance sur la base des indices Stoxx). L'environnement géopolitique s'est révélé très complexe et certains sujets resteront d'actualité en 2020... Et d'autres problématiques viendront sans aucun doute animer la cote. Se positionner sur 2020 suscite beaucoup d'hésitations compte tenu des forces en présence : d'un côté le soutien des taux bas et de la recherche de rendement de la part des acteurs financiers et de l'autre des indices action sur des plus hauts ce qui tend les ratios de valorisation dans l'attente d'une amélioration de la croissance des bénéficiaires et de la confirmation de la stabilisation du ralentissement économique mondial. Dans ce contexte, les mois qui arrivent pourraient être agités.

Le fonds réplique strictement la performance de l'indice sur la période. Les surperformances générées par les positionnements au sein des biens et services industriels (sous pondérations Safran et Airbus) ont été gommées par des manques à gagner en provenance de la santé (sous pondérations Sanofi et Bayer) et des banques (sous pondérations BSCH et Société Générale). Safran a été pénalisé par l'annonce de Boeing de suspendre la production de son 737 MAX en janvier 2020 pour une durée indéterminée. Le portefeuille achève cette année 2019 avec une progression conséquente de sa valeur liquidative mais avec un retard sur l'Euro Stoxx 50 qui s'explique principalement par sa sous exposition globale au marché et par la très bonne tenue des grandes capitalisations boursières, sous représentées à son actif.

Il n'y a pas eu d'opérations de bourse sur la période.

Frédéric MESCHINI - Gérant(s)

Document d'information non contractuel. Le présent document ne s'adresse qu'aux porteurs de parts ou actions du présent OPC. Les informations contenues dans ce document ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Seuls le prospectus complet de l'OPC et ses derniers états financiers font foi. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances présentées incluent l'ensemble des frais hors commission de souscription et rachat. L'investissement dans l'OPC présente des risques liés à la variation de la valeur des parts ou actions de l'OPC dues aux fluctuations du marché, les investissements réalisés pouvant donc varier tant à la hausse qu'à la baisse et les souscripteurs de l'OPC pouvant par conséquent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Ce document n'a aucun caractère contractuel et ne fournit des informations qu'à titre indicatif. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus communiqué à l'AMF préalablement à son investissement. La société de gestion ne garantit pas que les informations contenues dans ce document sont exactes, complètes et à jour malgré le soin apporté à sa préparation. Aucune responsabilité ne pourra être encourue du fait de pertes subies par les souscripteurs ayant fondé leur décision d'investissement sur ce seul document. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur. Pour tout renseignement complémentaire relatif à l'OPC, le souscripteur pourra s'adresser à OFI Asset Management (22, rue Vernier 75017 Paris).

CONTACT • Département commercial • 01 40 68 17 17 • contact@ofi-am.fr

OFI Asset Management • Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 92-12 • N° de TVA intra-communautaire : FR 51384940342 •

S.A à Conseil d'Administration au capital de 42 000 000 Euros • APE 6630Z 22 rue Vernier 75017 Paris •

Tél. : + 33 (0)1 40 68 17 17 • Fax : + 33 (0)1 40 68 17 18 • www.ofi-am.fr

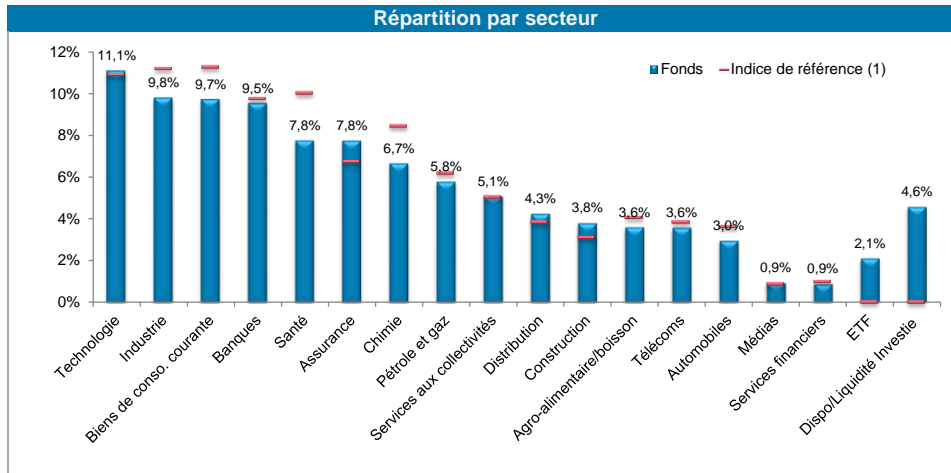


MAIF RETRAITE CROISSANCE DURABLE

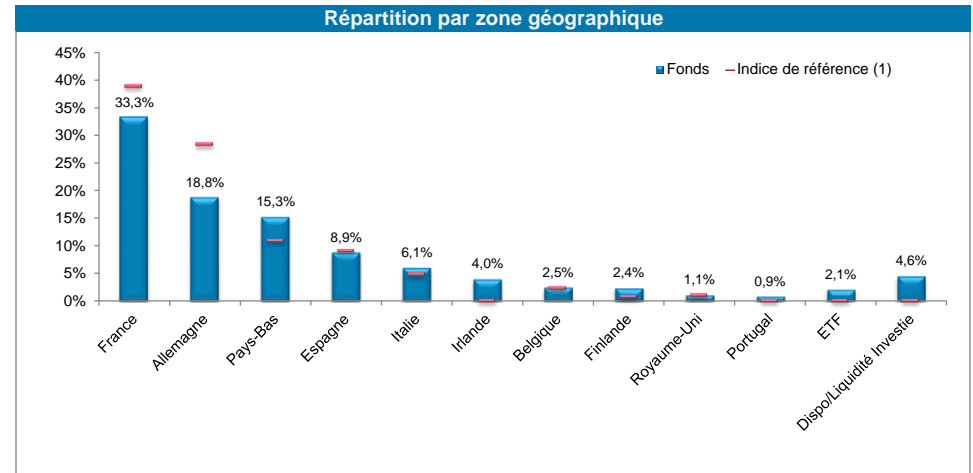
Reporting Mensuel - Actions - décembre 2019



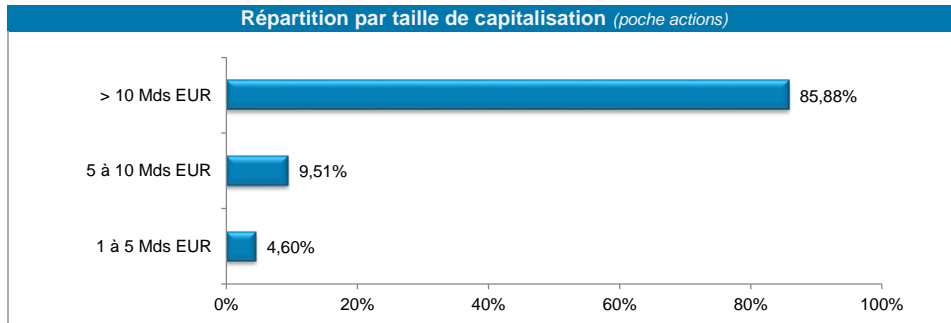
MAIF RETRAITE CROISSANCE DURABLE étant un fonds nourricier, les données ci-apès sont celles du fonds maître.



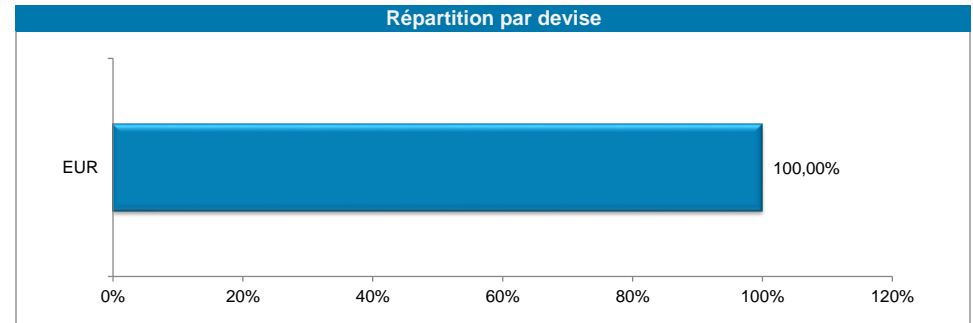
Source : OFI AM & Factset (Classification ICB - Niveau 2)



Source : OFI AM & Factset



Source : OFI AM & Factset



Source : OFI AM & Factset

Indicateurs statistiques (fréquence hebdomadaire, comparés à l'indice de référence (1) sur 1 an glissant)

Bêta	Alpha	Tracking Error	Ratio de Sharpe (2)	Ratio d'Information	Fréquence de gain	Perte max.
0,90	0,03	2,74%	2,10	-0,35	66,67%	-5,69%

Source : Europerformance

Données Financières

	PER 2019 (3)	PER 2020 (3)	PTVB 2019 (4)	PTVB 2020 (4)
Fonds	16,19	14,92	1,86	1,76
Indice	15,76	14,40	1,73	1,65

Sources : Factset

(1) Indice de référence : Euro Stoxx 50 (C) DNR

(2) Taux sans risque : EONIA

(3) Price Earning Ratio = Cours / Bénéfice Net par Action anticipé

(4) Price to Book Value = Cours / Actif Net

Document d'information non contractuel. Le présent document ne s'adresse qu'aux porteurs de parts ou actions du présent OPC. Les informations contenues dans ce document ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Seuls le prospectus complet de l'OPC et ses derniers états financiers font foi. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances présentées incluent l'ensemble des frais hors commission de souscription et rachat. L'investissement dans l'OPC présente des risques liés à la variation de la valeur des parts ou actions de l'OPC dues aux fluctuations du marché, les investissements réalisés pouvant donc varier tant à la hausse qu'à la baisse et les souscripteurs de l'OPC pouvant par conséquent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Ce document n'a aucun caractère contractuel et ne fournit des informations qu'à titre indicatif. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus communiqué à l'AMF préalablement à son investissement. La société de gestion ne garantit pas que les informations contenues dans ce document sont exactes, complètes et à jour malgré le soin apporté à sa préparation. Aucune responsabilité ne pourra être encourue du fait de pertes subies par les souscripteurs ayant fondé leur décision d'investissement sur ce seul document. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur. Pour tout renseignement complémentaire relatif à l'OPC, le souscripteur pourra s'adresser à OFI Asset Management (22, rue Vernier 75017 Paris).

CONTACT • Département commercial • 01 40 68 17 17 • contact@ofi-am.fr

MAIF RETRAITE CROISSANCE DURABLE

Reporting Mensuel - Actions - décembre 2019

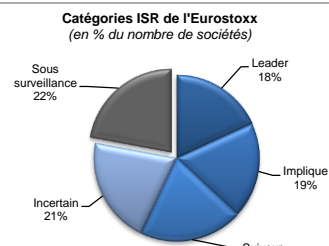


MAIF RETRAITE CROISSANCE DURABLE étant un fonds nourricier, les données ci-apès sont celles du fonds maître.

Processus de sélection ISR

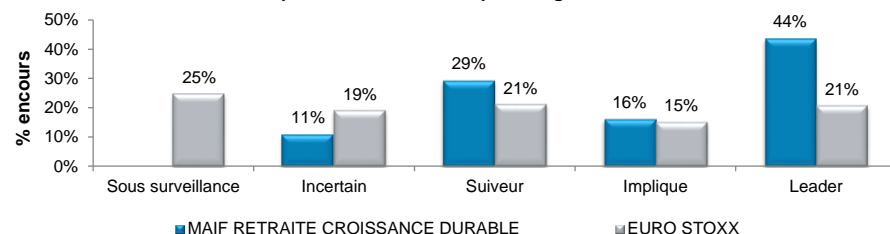
Dans le cadre de ses objectifs de gestion, Maif Croissance Durable intègre les résultats de l'analyse ISR à deux niveaux :

- Sont exclus de l'univers d'investissement au minimum 20% des sociétés les plus en retard dans la gestion des enjeux de RSE (catégorie ISR "Sous surveillance") ainsi que les sociétés du secteur de l'armement.
- L'investissement maximal dans une société dépend de sa catégorie ISR et de son évaluation financière, selon une matrice d'investissement communiquée sur le site internet www.ofi-am.fr (Fiche produit et Code de Transparence de l'OPCVM).



Evaluation ISR du Fonds

Répartition des Sociétés par catégories ISR



Processus d'évaluation ISR des sociétés

L'équipe de recherche ISR procède à l'analyse extra-financière des sociétés : identification des principaux enjeux ESG sectoriels puis analyse des pratiques de RSE des sociétés.

Les résultats de cette analyse sont traduits par un Score ISR, établi sur une échelle de 0 à 5, reflet du classement de la société au sein de chaque super secteur ICB.

En fonction de ce Score ISR, une catégorie ISR est attribuée à chaque société, au niveau de son supersecteur ICB :

- Leaders : les plus avancés dans la prise en compte des enjeux ESG
- Impliqués : actifs dans la prise en compte des enjeux ESG
- Suiveurs : enjeux ESG moyennement gérés
- Incertains : enjeux ESG faiblement gérés
- Sous surveillance : retard dans la prise en compte des enjeux ESG

Profil RSE* d'une valeur en portefeuille : Heineken

Catégorie ISR : Leader

Le groupe Heineken fait face à de multiples enjeux RSE, compte tenu de sa dimension mondiale, du nombre de salariés, du nombre de consommateurs ou encore de l'impact de ses activités sur l'environnement. Le groupe en a conscience et se place parmi les leaders de son secteur en matière de RSE. Il ambitionne de "brasser un monde meilleur" ("Brew a better World") à travers toute sa chaîne de valeur, d'avoir un impact positif là où il opère, et de contribuer aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU. Il a ainsi mis en place une stratégie RSE pertinente sur trois axes (Humain, Planète, Prospérité) déclinés en six domaines (protection de l'eau, réduction carbone, accompagnement des communautés, achats durables, consommation responsable). Des objectifs, certains ambitieux, sont fixés et la performance est suivie. Le groupe s'appuie par ailleurs sur une gouvernance solide. Ses points forts concernent les mesures prises pour réduire son empreinte environnementale, notamment carbone et en eau, tandis que ses principaux points de progrès concernent la gestion des emballages ainsi que la santé et sécurité, surtout chez ses sous-traitants.

Impact de l'activité sur l'eau : très exposé à cet enjeu (présence dans des zones en stress hydrique, matières premières agricoles très gourmandes en eau, composition des produits, etc.), le groupe travaille pour réduire l'intensité en eau des produits, y compris avec ses fournisseurs agricoles (il participe par exemple à la "Sustainable Agriculture Initiative"). Les résultats sont positifs (objectif 2020 de 3,5 hl/hl produit atteint en 2018 soit -32% depuis 2008). Des mesures particulières sont prises dans les zones en stress hydrique. Enfin, les eaux usées sont traitées avant rejet à 96% en 2018 (objectif 2020 de 100%).

Déchets d'emballage et recyclage : Heineken progresse sur ces enjeux (amélioration du poids des produits et emballages, amélioration de la recyclabilité, objectif 0 déchets non recyclés dans les usines, partenariats, etc.). Pour autant, peu d'objectifs et résultats sont communiqués et peu d'actions d'ampleur mondiale sont affichées. Même si la plupart des contenants sont en verre, par nature recyclable, la gestion de ces enjeux constitue un axe de progrès.

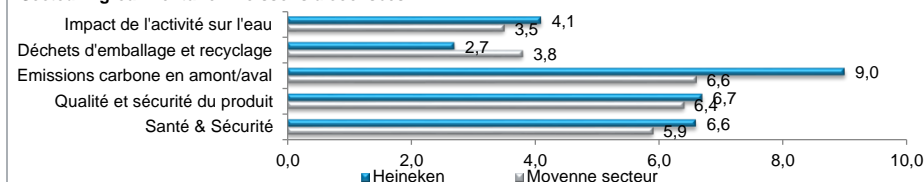
Emissions carbone en amont/aval : Heineken mesure son empreinte carbone à tous les niveaux de sa chaîne de valeur. Le groupe a déjà atteint ses objectifs de réduction carbone dans la production (-47% d'émissions carbone par litre produit vs 2008, objectif de -40% en 2020), et y travaille au niveau de la distribution (-13% en 2018 vs 2008 en UE et en Amérique, objectif 2020 : -20%). Le groupe travaille également au niveau de ses approvisionnements et des pratiques agricoles.

Qualité et sécurité du produit : l'enjeu, outre la qualité, est la promotion d'une consommation d'alcool responsable. Une politique dédiée est en place avec des mesures significatives (exemples : 10% du budget media investi dans des programmes de consommation responsable, partenariats conclus dans 92% des marchés, formation équipes et fournisseurs, audits). Le groupe continue également d'adresser le marché porteur de la bière peu alcoolisée ou sans alcool (mais cela ne compte que pour 5,5% du volume de ventes 2018). Des plaintes en matière de pratiques marketing sont néanmoins exprimées.

Santé & Sécurité : le groupe a mis en place une politique santé-sécurité, des sites sont certifiés en la matière OHSAS18001. Heineken s'est aussi fixé un objectif de réduction de 20% de la fréquence des accidents (base 2015, -18 % en 2018). Malgré cela, la société affiche l'un des taux d'accidents mortels les plus élevés du secteur même si les accidents mortels se situent surtout chez les sous-traitants (14 chez les sous-traitants vs 3 chez ses propres salariés), tandis que l'évolution des autres indicateurs de santé & sécurité sont mitigés.

Enjeux RSE

Secteur Agroalimentaire - Boissons alcoolisées



Des informations complémentaires sur notre démarche ISR, dont le « Code de Transparence » du fonds, figurent sur notre site internet :

www.ofi-am.fr, rubrique « Produits », « Actions », onglet « Documentation ».

* RSE : Responsabilité Sociale des Entreprises

Document d'information non contractuel. Le présent document ne s'adresse qu'aux porteurs de parts ou actions du présent OPC. Les informations contenues dans ce document ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Seuls le prospectus complet de l'OPC et ses derniers états financiers font foi. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances présentées incluent l'ensemble des frais hors commission de souscription et rachat. L'investissement dans l'OPC présente des risques liés à la variation de la valeur des parts ou actions de l'OPC dues aux fluctuations du marché, les investissements réalisés pouvant donc varier tant à la hausse qu'à la baisse et les souscripteurs de l'OPC pouvant par conséquent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Ce document n'a aucun caractère contractuel et ne fournit des informations qu'à titre indicatif. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus communiqué à l'AMF préalablement à son investissement. La société de gestion ne garantit pas que les informations contenues dans ce document sont exactes, complètes et à jour malgré le soin apporté à sa préparation. Aucune responsabilité ne pourra être encourue du fait de pertes subies par les souscripteurs ayant fondé leur décision d'investissement sur ce seul document. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur. Pour tout renseignement complémentaire relatif à l'OPC, le souscripteur pourra s'adresser à OFI Asset Management (22, rue Vernier 75017 Paris).

CONTACT • Département commercial • 01 40 68 17 17 • contact@ofi-am.fr

OFI Asset Management • Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 92-12 • N° de TVA intra-communautaire : FR 51384940342 •
S.A à Conseil d'Administration au capital de 42 000 000 Euros • APE 6630Z 22 rue Vernier 75017 Paris •
Tél. : + 33 (0)1 40 68 17 17 • Fax : + 33 (0)1 40 68 17 18 • www.ofi-am.fr

